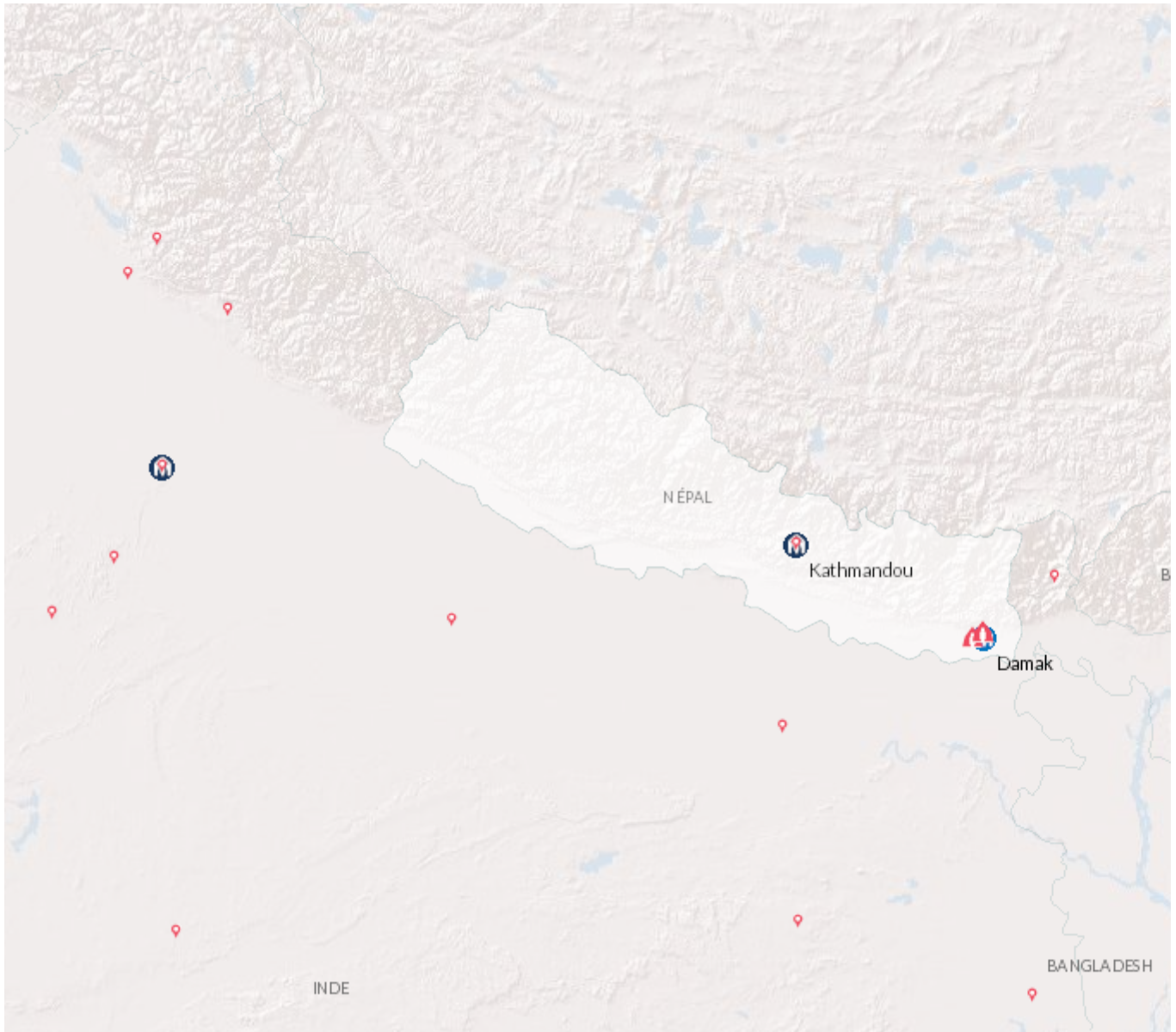




Résumé du plan 2021

11/4/2021

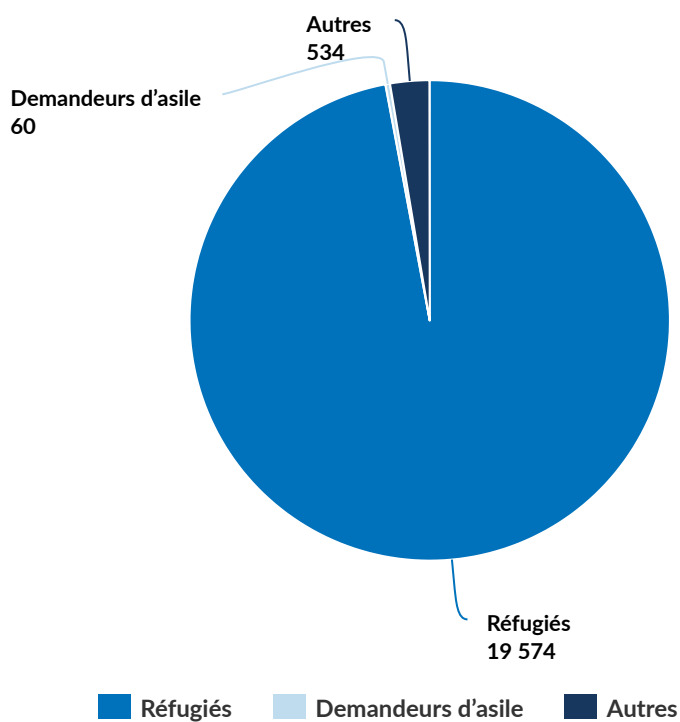
Opération: Népal



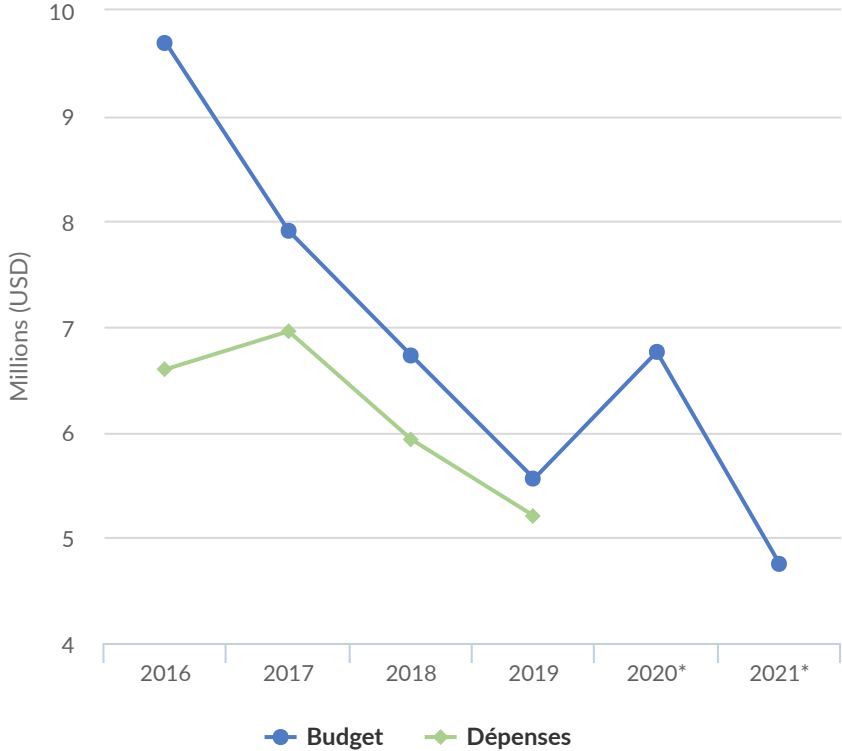
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 6% EN 2019

2019	20,168
2018	21,406
2017	22,248



Budgets et Dépenses - Népal



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

100% des enfants et des jeunes relevant de la compétence du HCR auront accès au système éducatif national

100% des demandeurs d'asile et réfugiés auront accès au HCR

90% des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès aux établissements publics de soins de santé primaires et un système d'orientation des patients sera établi

65% des personnes relevant de la compétence du HCR auront des possibilités d'autosuffisance et de moyens de subsistance dans leur pays d'asile

Environnement opérationnel

Le Népal a une longue tradition d'octroi de l'asile aux réfugiés, même s'il n'a pas adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni au Protocole de 1967 et qu'il n'a pas établi de cadre juridique national concernant les demandeurs d'asile et les réfugiés. Néanmoins, le Gouvernement collabore étroitement avec le HCR pour résoudre ensemble les difficultés.

La stratégie du HCR vise à optimiser les résultats en matière de protection et de solutions pour toutes les personnes relevant de sa compétence au Népal, en partenariat avec le Gouvernement et d'autres acteurs compétents.

Après la réinstallation de grande envergure de plus de 117 000 réfugiés bhoutanais, la priorité sera en 2021 de trouver des solutions locales pour la population bhoutanaise restante en l'incluant dans les services publics, les politiques et plans pour la santé, l'éducation et la protection sociale, ainsi qu'en améliorant les possibilités de moyens de subsistance et d'autosuffisance, aussi bien pour les réfugiés que pour les communautés hôtes. Le droit des réfugiés à rentrer volontairement dans leur pays sera aussi exploré.

Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Travailler, grâce à des partenariats, à l'inclusion des réfugiés dans la planification plus large des Nations Unies et du Gouvernement sur les situations d'urgence et le développement. Le HCR adoptera des approches multipartites dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
 - Continuer à plaider pour la délivrance de documents d'identité légaux à tous et l'adoption de lois et politiques sur l'asile. Ces mesures soutiendront la protection et la préservation de l'espace d'asile et seront conformes aux objectifs de développement durable ;
 - Collaborer avec le Gouvernement, les Nations Unies et d'autres acteurs pour garantir l'inclusion des réfugiés dans la réponse socioéconomique et les plans de relance, tout en contribuant aux capacités locales. La pandémie de COVID-19 a créé des difficultés supplémentaires considérables pour des services publics déjà surchargés et l'économie du Népal. Les plus vulnérables, notamment les travailleurs journaliers, en souffrent de manière disproportionnée, comme les réfugiés et les personnes sans certificat de nationalité.
-